



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

# **Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse**

**Girard, Gabriel**

**Rouen, 1788**

Chapitre Premier. Des Noms.

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)



# ESSAIS

DE

## GRAMMAIRE.



On veut que j'écrive sur nos quatre especes de mots déclina- bles, qui sont les *Noms*, l'*Article*, les *Pro- noms* & les *Participes*.

Un nouvel Ouvrage sur ces sortes de matieres, s'il ne contenoit rien de neuf dans le fond, ni dans la forme, seroit inutile. Plus inutile encore, si j'en allois exclure le nécessaire, sous prétexte qu'il a été dit mille & mille fois. Je dois donc me proposer d'y faire entrer tout ce qui m'aura paru digne d'attention; mais en moins de mots, & si je puis, avec plus d'ordre qu'on ne l'eût trouvé ailleurs.

---

### CHAPITRE PREMIER.

#### *Des Noms.*

TROIS points à discuter. I. Ce que c'est que *Nom*. II. Les différentes especes de *Noms*. III. Quelle place les *Noms* occupent dans le discours.

## I.

Un *nom* est le mot qui sert à désigner ou à qualifier une personne, une chose dans la langue qu'on est convenu de parler. Mais il s'agit d'une définition grammaticale. Pour me borner donc à notre langue, le nom est un mot susceptible de nombre & de genre; qui, s'il est substantif, peut régir ou être régi; & s'il est adjectif, doit toujours être régi par le substantif.

1. On appelle *nombre*, ce qui distingue un nom qui exprime unité, le *Roi*, d'avec lui-même exprimant pluralité, les *Rois*. Il y a donc deux nombres, le *singulier* & le *pluriel*, celui-ci ne différant de l'autre que par une espèce d'augment, qui consiste dans une lettre (1) caractéristique. Quelques noms, mais en très-petite quantité, manquent, les uns de singulier, & les autres de pluriel.

2. On appelle *genre*, ce qui distingue un nom d'avec un autre, conformément à la différence que la nature a mise entre les deux sexes. Ainsi, selon cette idée, nous avons deux genres en Grammaire: le *masculin*, comme quand nous disons, le *Soleil*; & le *féminin*, comme quand nous disons la *Lune*. Tout nom, quel qu'il soit, est de l'un des deux: car nous ne connoissons point le *neutre*, dont le grec & le latin font un troisième genre.

3. On appelle *substantif*, le nom qui par lui-même, & sans avoir besoin d'être accompagné

(1) Ou la lettre *s*, comme dans *noms*, pluriel de *nom*. Ou *x*, comme dans *loix*, pluriel de *loi*. Ou *z*, comme dans *bontez*, que d'autres, depuis quelque temps, écrivent *bontés*, pluriel de *bonté*.

d'un autre mot, signifie quelque être, ou réel, comme *le Soleil*, *la Terre*, ou réalisé en quelque sorte par l'idée que nous nous en faisons, comme *l'abondance*, *la blancheur*, *le grand*, *le médiocre*.

4. On appelle *adjectif*, le nom qui s'ajoute au substantif pour le qualifier, c'est-à-dire, pour marquer ce qu'il a de propre ou d'accidentel. Ainsi, le substantif nomme une chose, & l'adjectif la qualifie. *Une fleur jaune*, *un aimable Prince*, on voit que *jaune* & *aimable* sont des adjectifs.

5. *Régir*, c'est obliger un mot à occuper telle ou telle place dans le discours; &, si ce mot est (2) *déclinable*, c'est-à-dire, susceptible de plusieurs terminaisons, lui imposer la loi d'en prendre l'une & non l'autre dans l'endroit où il est placé.

Que, si quelques-unes de ces notions paroissent un peu obscures, j'y reviendrai; &, avant la fin de ce premier Chapitre, elles seront éclaircies.

## I I.

Voilà d'abord les deux principales especes de noms, *substantifs* & *adjectifs*: mais elles se divisent chacune en plusieurs autres.

On divise les substantifs en noms *propres* & noms *communs*, autrement dits *appellatifs*. Noms propres, *Alexandre*, *César*, *Louis*, tous ceux qui signifient quelque individu. Noms

(2) Un mot est *déclinable*, lorsqu'il peut & doit varier sa terminaison. C'est ce qui n'arrive en notre langue, que lorsqu'un Nom passe du singulier au pluriel, ou du masculin au féminin. Gardons-nous donc bien de croire que la valeur de ce terme, *déclinaison*, soit en françois la même qu'en latin ou en grec.

communs, *homme, oiseau, arbre*, tous ceux qui conviennent généralement à chaque individu de la même espèce.

On met dans la classe des noms communs les termes *abstrait*, les *collectifs*, les *primitifs*, les *dérivés*, &c. Termes *abstrait*, *vérité, blancheur*, tous ceux qui désignent une qualité considérée toute seule, & détachée de son sujet. Termes *collectifs*, *royaume, forêt, armée*, tous ceux qui, n'étant qu'au singulier, désignent plusieurs personnes, plusieurs choses de même espèce. Termes *primitifs*, *soldat, arbre, cheval*, par rapport à *soldatesque, arbruste, chevalerie*, qui en dérivent.

J'avoue que ces différences peuvent intéresser la Logique & la Métaphysique; car la justesse du raisonnement pourroit quelquefois en dépendre. Mais tous nos substantifs, à quelque genre, à quelque espèce qu'ils appartiennent, sont regardés (3) du même œil par la Grammaire, qui n'y voit que des masculins ou des féminins, des singuliers ou des pluriels.

Passons à l'adjectif, qui ne peut jamais être mis tout seul & sans porter sur un substantif, parce qu'il n'offriroit lui seul qu'une idée vague & confuse, n'y ayant rien, faute d'un substantif, à quoi l'esprit pût attacher cette idée.

On retrouve dans l'adjectif ces mêmes différences que nous avons vues dans le substantif, comme d'être commun, *abstrait*, *collectif*, *distributif*, &c. Je ne mets pas dans une classe à part les adjectifs *verbaux*, puisqu'ils ne diffèrent des autres par nul endroit. J'avertis seulement qu'il ne faut pas les confondre avec les

(3) *La Grammaire ne considère dans les mots que les propriétés qui la regardent*, dit l'Abbé Régnier dans sa Grammaire, p. 191.

participes actifs, puisque ceux-ci (4) sont indéclinables.

Rien ne distingue plus essentiellement l'adjectif, que la propriété qu'il a d'être susceptible de plus ou de moins. Un homme est un homme, une fleur est une fleur : mais un tel homme est *plus savant* qu'un autre ; une telle fleur est *plus belle* qu'une autre. Plusieurs langues donnent à l'adjectif certaines inflexions, qui le rendent *comparatif* ou *superlatif* : mais dans la nôtre, nous n'avons de vrais comparatifs que *meilleure*, *pire* & *moindre*, si cependant on ne les regarde pas comme de simples adjectifs, qui ont, ainsi que tous autres, leur signification particulière. Pour les superlatifs, nous n'en avons que dans quelques titres d'honneur, *Illustriissime*, *Eminentissime*, *Sérénissime*, que nous devons à la politesse de l'Italie. Hors delà, tous nos degrés de comparaison se marquent (5) avec des particules qui précèdent les adjectifs, & qui

(4) Voyez dans les *Opuscules sur la langue*, p. 341, la décision de l'Académie, du 3 Juin 1679, confirmée 25 ans après dans ses *Observations sur Vaugelas*, où il est dit : *Il n'y a que les participes passifs, comme aimé, aimée qui aient un singulier & un pluriel. Les participes, comme aimant, sont indéclinables. Que si on oppose qu'on dit fort bien, des femmes jouissantes de leurs droits, des maisons appartenantes à un tel, on répond que ces mots, jouissants & appartenants, sont des adjectifs verbaux, & non pas des participes actifs.*

Pour les distinguer, il suffit de savoir que l'adjectif va très bien avec le verbe être : mais le participe, nullement. On dit très-bien : *Je suis prévenant, vous êtes ravissant, il est séduisant*. On ne dira pas : *Je suis lisant, vous êtes soupant, il est dormant*.

Ailleurs nous verrons si le nom de *Gérondif* ne conviendrait pas mieux à ce qu'on appelle participe actif.

(5) Dans le chapitre suivant, on verra quand l'addition de l'article fait du comparatif un superlatif. Voyez aussi les Remarques sur Racine, Rem LII.

font *plus*, *mieux* ou *moins* pour le comparatif, *très* ou *fort*, pour le superlatif.

Mais en quelle classe mettrons-nous les *noms de nombre*? Tantôt ils sont adjectifs, tantôt substantifs; comme tantôt ils servent à compter, tantôt ils peuvent être comptés eux-mêmes. Quand ils servent à compter, ce sont de purs adjectifs, & ils précèdent leurs substantifs: *une pistole, quatre écus, dix louis*. Quand ils peuvent être comptés, ce sont de vrais substantifs, précédés eux-mêmes par un autre nom de nombre, ou par un article: *un trois & un quatre de suite en chiffre arabe, font trente-quatre. Vous avez le six de cœur, le sept de pique, &c.*

Par rapport au genre, il n'y a, dans la classe des noms de nombre, qu'un dont la terminaison varie, selon qu'elle doit être masculine ou féminine: *un tableau, une bouteille*. Par rapport au nombre, il n'y a que *vingt & cent* qui, lorsqu'ils sont au pluriel, en reçoivent la lettre caractéristique: *quatre-vingts ans, deux cents hommes*. A cela près, tous les autres noms de nombre sont indéclinables, dans quelque sens qu'on les emploie, substantifs ou adjectifs: *trois, quatre, dix mille*.

## I I I.

Voyons maintenant quelle place chaque nom doit occuper dans le discours; & là-dessus consultons la Logique, qui seule doit nous apprendre ce que c'est que parler.

Parler, c'est rendre ma pensée par des sons distincts & articulés, qu'on appelle des mots. Une pensée ainsi rendue, est ce que la Logique appelle une *proposition*. Or, nulle proposition ne sera intelligible, sans qu'on y em-

plote (6) l'équivalent de trois mots pour le moins : un mot qui signifie la personne ou l'objet dont je veux parler, & c'est ce que les Logiciens nomment *le sujet* de la préposition : un mot qui signifie ce que je pense de cet objet, & c'est ce qu'ils nomment *l'attribut* de la proposition : un mot enfin, qui lie ces deux idées, en affirmant que ce qui est *l'attribut* appartient à ce qui est le *sujet*, & c'est ce qui fait le verbe, dont il sera parlé ailleurs.

Par exemple, *Cicéron est éloquent*. Voilà trois mots, dont le premier désigne l'objet de ma pensée, & dont le dernier exprime la qualité que j'attribue à l'objet de ma pensée. Quant au premier, c'est, en termes de Logique, le *sujet* de ma proposition; & en termes de Grammaire, le *nominatif* (7) du verbe. Quant au dernier, c'est *l'attribut*, en termes de Logique, & le *régime* du verbe, en termes de Grammaire. Mais, pour lier ces deux idées, j'ai eu besoin d'un verbe, sans quoi ma phrase n'offroit pas un sens complet, qui affirme ou qui nie.

Un *nom*, pour le définir philosophiquement, est donc *un mot qui sert à exprimer, ou le sujet ou l'attribut d'une proposition, & souvent aussi des circonstances qui tiennent à l'un ou à l'autre*.

Mais comment distinguer en notre langue quand un nom est sujet ou attribut, nominatif ou régime? Je dis en notre langue, parce qu'elle n'a point les déclinaisons du Grec

(6) Deux mots, *je lis*, font une proposition complète, mais la Logique enseigne que ces deux mots en valent trois.

(7) Je suppose que *nominatif* est un terme connu; car il entre dans quelques phrases du langage commun: au lieu que bien des gens peuvent impunément ne savoir ce que c'est que *génitif, datif, &c.*



& du Latin, dont elle se passe aisément. Rien de plus naturel, rien de plus simple que l'arrangement de nos mots; & c'est à leur arrangement que leur valeur se connoît. On suit l'ordre des idées; c'est-à-dire, la parole peint les idées à mesure que l'esprit les conçoit. Or, il s'ensuit delà que le tissu de nos mots n'est nullement arbitraire. Tout mot, dans la phrase dont il fait partie, a sa place marquée; & c'est seulement par la place où il est, que nous jugeons de son emploi grammatical. Par exemple, dans ces deux phrases, *le fils aime le pere*, *le pere aime le fils*, ce sont les mêmes mots, mais qui, différemment arrangés, présentent un sens tout différent. Il est donc d'une nécessité absolue que nous sachions démêler quel est, dans le tissu d'un discours, l'emploi grammatical de chaque mot. Quant à présent, il ne s'agit que des noms. Je commence par les substantifs, qui ne sont guere placés que decinq manieres essentiellement différentes.

I. Ou ils marchent à la tête d'une phrase, & d'abord après leur article & leur adjectif, s'ils en ont un, *l'éloquent Cicéron plaira toujours*; & alors leur fonction est de représenter ce qu'en Logique on nomme le sujet de la proposition, ou en Grammaire le nominatif du verbe.

Quelquefois cependant ils ne viennent qu'après le verbe; mais ce n'est que sous l'une des conditions suivantes. La premiere, que le verbe aura pour régime un pronom qui le précède: *la nouvelle qu'apporta le courier*. Ici *le courier* est nominatif; & *que*, pronom, est le régime. La seconde, que le verbe n'aura nul régime: *aussi-tôt entrerent le Roi, la Reine*, &c. La troisieme, que le verbe formera

une parenthese : *Pompée*, dit Plutarque, *s'avance*, &c. La quatrième, que la phrase sera interrogative : *Que peuvent les richesses pour*, &c. La cinquième & dernière, que la phrase exprimera un souhait : *Puisse vos années égaler celles de Nestor* !

2. Ou le substantif marche après un verbe qui est précédé d'un autre substantif, *Cicéron inspire la vertu*; & la fonction de ce dernier substantif, *la vertu*, est d'exprimer ce qu'en Logique on appelle l'attribut de la proposition, ou plutôt le complément de l'attribut. Pour m'exprimer grammaticalement, l'un est le nominatif du verbe, & l'autre son régime.

3. Ou le substantif ne paroît qu'à la suite d'une particule, *Cicéron inspire la vertu à ses lecteurs*; & dans la place où est ce substantif *lecteurs*, j'appellerai substantif *particulé*, pour m'épargner une circonlocution. J'aurai souvent besoin, j'en avertis, d'employer ce terme nouveau *particulé*, mais toujours dans le même sens, & par la même raison. Voudra-t-on bien me le permettre, d'autant plus que je renonce à une infinité d'autres termes, dont jusqu'ici nos Grammairiens avoient cru ne pouvoir se passer ?

4. Ou le substantif est employé dans une apostrophe, & par conséquent sans article. Alors, il est toujours isolé, & pourvu qu'on ne coupe point (8) des mots inséparables, il se place où l'on veut. On dira également : *Seigneur ! exaucez ma priere. Exaucez, Seigneur ! ma priere. Exaucez ma priere, Seigneur !*

(8) Cette phrase est citée dans l'Encyclopédie, tome I, page 731, au bas de la seconde colonne, pour montrer que *point*, négation, peut ne tomber que sur le verbe, sans influer sur le régime. Il y en aura une preuve des plus fortes dans mes Remarques sur Racine, Rem. XLIII.

5. Ou le substantif n'est pas accompagné ni de verbe, ni de préposition. *Toutes charges payées, cette Abbaye vaut tant.* On appelle ces sortes de phrases, *toutes charges payées*, des phrases *absolues*, parce qu'elles paroissent ne dépendre de rien. On pourroit aussi les appeller *elliptiques*, parce que le verbe, dont nécessairement elles dépendent, est sousentendu.

A l'égard de l'*adjectif*, c'est assez de savoir que son unique destination étant de qualifier le substantif, il doit toujours ou le précéder ou le suivre immédiatement. Le choix, pour l'ordinaire, est au gré de l'Ecrivain. Il y a cependant des cas où la place de l'adjectif est fixée par l'usage: mais ils sont rares. Vaugelas (9) ne trouvant point ici de règle à établir, se contente d'avertir qu'il n'y a pas un plus grand secret que de consulter l'oreille. Tenons-nous-en-là.

Que, si les Poètes & les Orateurs se permettent certaines transpositions, qui contribuent infiniment à l'élégance, à l'énergie, à l'harmonie du discours, ce sont des figures, ce sont d'heureuses licences, & je dois ici me borner à ce qu'il y a de conforme aux loix générales que le génie de notre langue nous prescrit.

(9) Rem. CLXXXVI.

## C H A P I T R E S E C O N D.

### *De l'Article.*

**P**UISQUE l'*article* sert uniquement à modifier les *noms*, il m'a paru d'une indispensable nécessité que l'on se fût mis au fait de ce qui concerne